

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il indiquer à la Chambre pourquoi le gouvernement fédéral s'est abstenu de verser les paiements que prévoit la loi sur les réserves provisoires de blé? Cette loi, présentement dans les statuts, est en vigueur comme loi canadienne et elle prévoit le paiement de 61 millions de dollars aux agriculteurs du Canada.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député a posé une question. Le ministre désire peut-être y répondre maintenant.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Merci, monsieur l'Orateur. Comme on l'a dit à la Chambre en octobre dernier, le gouvernement a jugé qu'il était de beaucoup préférable de verser directement les 100 millions aux cultivateurs plutôt que d'effectuer des paiements pour l'entreposage du grain par le truchement de la Commission canadienne du blé aux termes de la loi sur les réserves provisoires de blé. Cette politique a été discutée avec les producteurs et a été présentée à la Chambre sous forme de loi. Lorsque la Chambre aura adopté cette loi, la loi sur les réserves provisoires de blé sera abrogée rétroactivement au 31 juillet 1970. Ainsi, tous les versements faits aux termes de cette loi devraient être remboursés par les bénéficiaires.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il faut permettre aux autres députés de poser des questions. Nous pourrions peut-être revenir au député dans peu de temps. La présidence cède la parole au député de Prince Edward-Hastings.

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

### LA NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre des Finances. En juin dernier, il a déclaré vouloir attendre l'adoption de la mesure avant d'annoncer à la Chambre les noms du président et du directeur général de la Société de développement du Canada. Je lui demande maintenant si les nominations ont été faites et quand les noms de ces deux messieurs seront annoncés.

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Sous peu, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, on a fait adopter cette mesure à la hâte, comme une question très urgente; aussi, je demanderais au ministre d'être un peu plus explicite et de nous dire s'il a fait les nominations et quand on les annoncera.

**L'hon. M. Benson:** Bientôt, monsieur l'Orateur, et nous ne songeons pas au député de Prince Edward-Hastings.

**Des voix:** Oh, oh!

[M. l'Orateur.]

## L'IMPÔT SUR LE REVENU

### LE PROJET DE LOI ET LES COOPÉRATIVES—LA QUESTION DE L'ÉTUDE DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT

**M. A. C. Cadieu (Meadow Lake):** Monsieur l'Orateur, étant donné que les Canadiens craignent fort que certaines réformes fiscales proposées dans le bill ne sapent les objectifs et les méthodes des coopératives canadiennes, le ministre des Finances dira-t-il à la Chambre si ces dispositions de la loi seront modifiées? Si oui, quand ces changements seront-ils annoncés?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, je me suis entretenu avec les représentants des coopératives et le gouvernement étudie actuellement leurs instances au sujet du projet de loi.

**M. Cadieu:** Le ministre est-il disposé à les recevoir à nouveau et à accepter d'autres mémoires au sujet des réformes fiscales proposées? Si tel est le cas, une invitation de ce genre sera-t-elle lancée?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, mon honorable ami est légèrement en retard. Je me suis entretenu avec les représentants de l'Association nationale des coopératives il y a un mois.

\* \* \*

## LA POLLUTION

### NORD DU CANADA—LA QUESTION DU DÉBLAIEMENT DES CHANTIERS DE TRAVAIL

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais, si je le peux, poser une question au ministre de l'Environnement. Je vous assure, monsieur l'Orateur, que ma question n'a rien à voir avec l'atmosphère de la Chambre des communes. Étant donné le rapport de l'enquête sur la pollution dans le Nord du Canada, le gouvernement envisage-t-il d'accepter la recommandation de son auteur, le commandant du corps d'aviation de réserve d'Edmonton, qui voudrait qu'à l'avenir, il incombe aux entrepreneurs de déblayer le terrain une fois leurs travaux terminés?

**L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement):** Oui, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ NATIONALE

### LA FORCE DE SÉCURITÉ CIVILE—LA POSITION DE LA GRC

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question qui est de sa compétence, je crois, du moins en ce qui concerne l'aspect sécurité. Le solliciteur général ayant déclaré que la GRC n'était pas en mesure d'analyser des rapports sur la sécurité, son gouvernement a-t-il eu des entretiens avec le commissaire de la GRC et d'autres officiels au sujet de cet organisme indépendant et de la situation quant à la sécurité, et le commissaire a-t-il accepté cette déclaration du solliciteur général?